

Un seul siège CPAS pour les 18-25 ans

Le CPAS centralise l'accueil des 2000 jeunes 18-25 ans bénéficiaires du revenu d'intégration dans une seule « Antenne Jeunes ». Dès ce lundi, 40 employés sociaux accueilleront le public au 49 rue Natalis.

A partir de ce lundi, les 2000 Liégeois 18-25 ans bénéficiaires du revenu d'intégration, dont 800 étudiants, seront accueillis dans la nouvelle Antenne Jeunes du CPAS, au 7^{ème} étage du 49 rue Natalis. Une équipe de 40 travailleurs dont 24 assistants sociaux est dédiée aux seuls 18-25 ans. Jusqu'à présent, les huit antennes sociales de quartier de Centre-Avrois, Laveu, Nord, Sainte-Marguerite, Angleur, Grivegnée, Outremeuse et Bressoux, étaient chargées du suivi sans distinction d'âge.

10% DES JEUNES LIÉGEOIS

La centralisation, explique le CPAS, « s'inscrit dans la volonté de se spécialiser dans le suivi d'un public nombreux rencontrant des difficultés particulières ». Le public - 10% des jeunes Liégeois, contre 4% en Wallonie - concerne en effet près de 25% des 7280 bénéficiaires du revenu d'intégration à Liège, et a augmenté de 50% entre 2002 et 2008 contre 30% pour les plus de 25 ans. La spécificité 18-25 ans porte, outre sur l'obligation depuis 2002 d'un contrat d'intégration professionnelle (revenu parallèle au parcours d'insertion), sur « le nombre élevés d'étudiants (800 dossiers, soit plus de la moitié que la moyenne d'aide en Wallonie), mais aussi le manque de maturité et de motivation au travail de certains, des lacunes scolaires, et parfois une assuétude à l'alcool et à la drogue... ». ♦ T.B.

• CLAUDE EMONTS Interview

« Un centre d'excellence »

Les deux « plateaux paysagers » de l'Antenne Jeunes, au 7^{ème} étage 49 rue Natalis au-dessus de l'ONEM et à 300 mètres de l'Hôtel de Police, ont été rénovés pour 360.000€ par la SPI+. L'intercommunale de développement économique sous-loue au CPAS les locaux propriétés des Assurances fédérales pour 12.000€ par mois. Le CPAS paie le loyer via les 2.329.600€ (320€ fois 7280 dossiers) de subsides fédéraux 2009 via la loi sur le Droit à l'intégration sociale. Entretien avec Claude Emonts, président du CPAS.

► Pourquoi autant de jeunes liégeois bénéficient-ils du revenu d'intégration (RI)?

Liège compte malheureusement beaucoup de bénéficiaires du RI : 7280, soit le double d'Anvers (en plus d'un millier de bénéficiaires de l'aide sociale : étrangers, aides ponctuelles...). Quant au nombre d'étudiants, la densité du réseau d'enseignement est extraordinaire avec tous les types d'enseignements de la crèche à l'université, et la Ville compte énormément de locations relativement bon marché. L'attraction de l'enseignement et du logement sont deux facteurs. Cela-dit, d'autres facteurs sont liés à la paupérisation, dans une ville duale avec quartiers huppés et pauvres.

► Le profil de 800 des 2000 jeunes est étudiant. Et les autres ? Nous les classons dans la terrible catégorie des « divers » qui cumulent parfois le manque



LES 40 TRAVAILLEURS SOCIAUX DE L'ANTENNE JEUNES © PHOTO CPAS
CLAUDE EMONTS, A GAUCHE : CLIC POUR L'INTERVIEW. T.B.

de motivation, le conflit avec les parents, la toxicomanie...

► Les étudiants sont-ils motivés ?

Nous comptons 2/3 de réussite chez les étudiants, dont 50% sont dans le supérieur et 50% dans le secondaire. On estime donc que 2/3 sont motivés, ou que les travailleurs du CPAS réussissent à les motiver. Ils accompagnent les étudiants en rupture familiale, surveillent les résultats scolaires, sont en contact avec les professeurs, le service social de l'école... Ce réseau remplace la famille souvent absente ou déshéritée.

► Quel taux de réinsertion professionnelle escomptez-vous? Je ne peux pas répondre actuellement puisque le marché de l'emploi est quasi fermé. Par contre la qualification est une plus-value importante pour la personne.

► L'idée de la centralisation date de 2005. On est fin 2009. 4 ans est hélas le délai du cheminement dans le dédale administratif entre une idée et la concrétisation d'un dossier.

► Quel sera l'impact de l'Antenne Jeunes sur les antennes de quartier ? Le CPAS dispatche 40 travailleurs à

Natalis, sans engagement. Les antennes auront donc plus de place pour les travailleurs et les plus de 25 ans : les conditions de travail seront meilleures.

UNE PREMIÈRE EN BELGIQUE

► Pourquoi l'Antenne Jeunes est-elle une première en Belgique ? Je ne sais pas pourquoi personne n'a eu l'idée avant nous. Je pense que c'est une bonne idée vu les demandes de visites. Dans un an, nous pourrons tirer un bilan.

► Vous ne craignez pas un « ghetto » ? Non. En 1993, le conseil communal était très dubitatif quand nous avons créé le service d'accueil aux demandeurs d'asile. Il craignait un lieu d'exclusion des étrangers en demande d'aide ou de régularisation. C'est tout le contraire qui s'est passé : nous avons créé un lieu d'excellence où les étrangers sont accueillis de manière très efficace. Pour les jeunes, les 40 travailleurs seront spécialisés : ils pourront approcher plus finement la problématique des jeunes. Ce ne sera pas un ghetto mais un lieu d'excellence. J'en suis certain. ♦

Terry BODSON